

température et des écarts du régime : d'où je conclus que les affections cutanées sont une sorte de Protée et que les classifications adoptées par les meilleurs auteurs qui ont écrit sur ces maladies, ne sauraient être regardées comme absolues, et seront toujours, à beaucoup d'égards, un sujet de controverse et de dissidence pour les auteurs qui porteront leurs recherches sur cette partie de la science, ainsi que cela semble démontré par les écrits d'ailleurs fort précieux de Lorry, de Willian, de Batteman, de M. Alibert, et plus récemment encore par le traité de M. Rayer sur les maladies de la peau.

Quel que soit d'ailleurs le nombre des écrits, la conformité ou la dissidence d'opinion des auteurs sur l'étude théorique d'une maladie, la guérison étant le but essentiel de la médecine, le choix et l'application des moyens curatifs doivent être nécessairement le résultat final des études médicales. Eh bien ! à l'égard des maladies cutanées, tout en tenant compte de leurs causes connues ou présumées et de leur aspect extérieur, d'après les livres et l'expérience, on arrive à un ordre de déductions thérapeutiques qui résumant ce que l'état actuel de la science présente de plus positif et qu'on peut exposer en quelques pages.

J'ai dit que le traitement local des maladies non fébriles de la peau était susceptible de plus de modifications que leur traitement intérieur : cela est vrai. Le régime intérieur à prescrire dans les maladies cutanées consiste ordinairement dans l'usage des boissons dépuratives ou toniques propres à tenir le ventre libre ou à favoriser la transpiration, une alimentation saine et plus ou moins nutritive, selon la constitution habituelle et l'état actuel du malade : telles sont les principales indications qu'on a à remplir et pour lesquelles on peut employer une multitude de substances qui, bien que d'une nature différente, ont des propriétés analogues et dont le médecin doit faire un choix raisonné suivant le

caractère de la maladie et les effets qu'il se propose d'obtenir.

Les moyens locaux indiqués contre les maladies cutanées doivent varier selon la nature et l'intensité de l'affection. S'il s'agit d'une maladie occasionnée et entretenue par la malpropreté, une habitation malsaine et une mauvaise nourriture, les soins de propreté, le changement d'air, une nourriture plus substantielle sont les premières et souvent les seules indications qu'on ait à remplir. Mais lorsque se joint à ces causes une prédisposition organique primitive ou acquise, et si une affection syphilitique, herpétique ou scrofuleuse, complique ou entretient la maladie, on doit alors recourir au traitement intérieur dont j'ai parlé plus haut, et le modifier selon la nature de la diathèse morbide dont on aura reconnu l'existence. Dans les cas où l'affection cutanée est attribuée à la contagion vénérienne et remonte à une époque peu éloignée, les délayans et les révulsifs dirigés sur le tube intestinal doivent être préférés ; si la maladie est ancienne, les moyens curatifs propres à favoriser la transpiration sont plus particulièrement indiqués, et, même, dans beaucoup de cas, on peut adopter alternativement chacune de ces directions thérapeutiques. Lorsqu'il s'agit d'affections de la peau produites ou compliquées par le vice scrofuleux, on doit insister de préférence sur les moyens destinés à fortifier l'organisme et à déterminer une dérivation sur les organes digestifs ; des amers, les purgations légères et répétées lorsqu'il n'existe pas de contre-indication, les bains sulfureux ou alcalins, sont principalement indiqués, tandis que dans la plupart des affections dartreuses les bains simples mucilagineux et amilacés sont préférables aux premiers.

La saignée générale me paraît beaucoup trop négligée dans le traitement des maladies chroniques de la peau. Je les ai souvent mises en usage avec beaucoup de succès ;

toutefois l'application des sangsues me semble préférable à la saignée générale, dans les maladies qui reconnaissent pour cause la diathèse scrofuleuse.

Quant aux remèdes extérieurs, ils ont toujours pour objet de modifier l'état actuel de l'affection cutanée. S'il existe de l'inflammation, on la combat par les sangsues, les lotions et les cataplasmes mucilagineux; s'il s'agit d'une éruption crustacée de nature teigneuse, dartreuse ou pustuleuse, les corps gras suffisent ordinairement pour amollir les croûtes et les détacher; ce qui permet l'emploi des moyens ultérieurs que peut réclamer le caractère de la maladie, moyens qui diffèrent selon le mode d'altération du tissu dermoïde. Les affections cutanées tiennent en effet leur principal caractère de la désorganisation que présente la partie du derme qui en est le siège, et leur traitement doit nécessairement y être subordonné.

On sait que toutes les maladies sont produites par un état de suraction ou de subaction vitale, qui demande l'emploi des moyens propres à ramener l'organe affecté à son état normal. La suraction qui produit une maladie détermine toujours des accidens inflammatoires qu'on doit combattre par les anti-phlogistiques. L'état morbide produit, ou entretenu par la subaction vitale, réclame au contraire l'usage des moyens capables de ranimer la vitalité affaiblie, circonstance qu'il importe d'autant plus de bien apprécier que le succès du traitement peut en dépendre.

Toute affection morbide peut être entretenue par un état de faiblesse propre à l'organe affecté, ou par la disposition générale d'une constitution affaiblie. Pour apprécier le degré de la faiblesse dans les maladies, déjà Galien avait annoncé qu'il était nécessaire de tenir compte des forces propres du malade: « *vires sunt imbecillæ vel per se vel ex accidente, per se languent dupliciter.* »

Lorsque les affections cutanées ont donné lieu à la désor-

ganisation du tissu dermoïde, on est souvent dans la nécessité de modifier la nature de l'ulcération, et de transformer la maladie en une plaie nouvelle qu'on produit à l'aide d'un escarrotique et qu'on traite alors comme une plaie simple. c'est ainsi que je suis parvenu à guérir particulièrement des dartres pustuleuses et rongeantes fixées au visage, et qui avaient résisté à beaucoup d'autres remèdes.

On doit aussi tenir compte, dans le traitement des maladies cutanées, de la sensation qu'elles font éprouver. On calme la démangeaison avec les lotions alcooliques, avec l'eau de savon, l'eau salée, l'eau sulfureuse, et les onguens de la même nature. La douleur qui est due à l'état inflammatoire aigu doit être combattue par les sangsues et les émoulliens, et celle qui dépend de l'érosion ulcéreuse réclame principalement l'usage des narcotiques; pour satisfaire à cette dernière indication, j'ai employé souvent avec succès une pommade préparée avec de l'axonge dans laquelle on faisait cuire, après les avoir pilées, des plantes fraîches, sédatives ou narcotiques, telles que la laitue, la douce-amère, la morelle, la ciguë, le pavot, la pomme épineuse, la jusquiame, etc., chacune isolée, ou réunie à une ou à plusieurs de ses analogues, selon le degré de l'action calmante que je voulais obtenir.

Je dois faire observer que l'usage topique des opiacés et des narcotiques exige des précautions; il convient de les employer, en vue de modifier la sensibilité, mais ils pourraient l'éteindre entièrement et produire la désorganisation si on les administrait à dose trop active.

Dans le chapitre où j'examinerai les propriétés des médicaments simples, et des formules spécialement employées contre les maladies syphilitiques et dartreuses, j'indiquerai la manière d'en faire usage et l'à propos de leur application.